

Certification professionnelle en langue Pipplet FLEX

RS2634 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315t, 136d, 136g
Formacode(s)	15254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

PIPPLET · SIRET : 81349367300020

Partenaires habilités

1 319 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 319 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
01 AFFORP	89017665400014	Former et organiser l'évaluation
19 FORMATION	34774502800022	Former et organiser l'évaluation
1TO1 CONSULTING	52941724800026	Former et organiser l'évaluation
2KM FORMATION	90100321000019	Former et organiser l'évaluation
55 FORMATION	81481442200030	Former et organiser l'évaluation
A2Z TRAINING	81973227200029	Former et organiser l'évaluation
AALEC	82434159800012	Former et organiser l'évaluation
AAMON SHAW	84364074900019	Former et organiser l'évaluation
A AND B FORMATION	89470963300016	Former et organiser l'évaluation
ABC FORMATION CONTINUE	79121316800010	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 1319 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs2634-certification-professionnelle-en-langue-pipplet-flex/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Pipplet FLEX atteste du niveau en langue d'une personne dans un contexte de communication professionnelle.

Elle mesure l'expression et la compréhension, à l'oral et à l'écrit, selon les niveaux et critères du cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL). La certification détaille également les résultats sur les axes de la prononciation, de la grammaire, de la cohérence du discours, du vocabulaire et de l'aisance.

L'objectif est de certifier la capacité réelle d'une personne à travailler et à communiquer dans une langue étrangère, en particulier à l'oral face à des interlocuteurs natifs.

La certification Pipplet FLEX permet aux recruteurs et aux services RH de connaître la capacité d'un candidat à travailler dans une langue étrangère ou d'un salarié à évoluer au sein de la société. La certification Pipplet FLEX est particulièrement adaptée aux demandeurs d'emploi voulant justifier de leur capacité opérationnelle dans une langue.

La certification Pipplet FLEX évalue les langues suivantes à l'oral et à l'écrit : Anglais, Allemand, Arabe Moderne

Standard, Coréen, Espagnol, Français, Italien, Japonais, Mandarin, Portugais, Portugais du Brésil, Néerlandais et Russe.

La certification Pipplet FLEX atteste du niveau en langue d'une personne dans un contexte de communication professionnelle.

Elle mesure l'expression et la compréhension, à l'oral et à l'écrit, selon les niveaux et critères du cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL). La certification détaille également les résultats sur les axes de la prononciation, de la grammaire, de la cohérence du discours, du vocabulaire et de l'aisance.

L'objectif est de certifier la capacité réelle d'une personne à travailler et à communiquer dans une langue étrangère, en particulier à l'oral face à des interlocuteurs natifs.

La certification Pipplet FLEX permet aux recruteurs et aux services RH de connaître la capacité d'un candidat à travailler dans une langue étrangère ou d'un salarié à évoluer au sein de la société. La certification Pipplet FLEX est particulièrement adaptée aux demandeurs d'emploi voulant justifier de leur capacité opérationnelle dans une langue.

La certification Pipplet FLEX évalue les langues suivantes à l'oral et à l'écrit : Anglais, Allemand, Arabe Moderne Standard, Coréen, Espagnol, Français, Italien, Japonais, Mandarin, Portugais, Portugais du Brésil, Néerlandais et Russe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le référentiel visé et utilisé est le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), disponible ici http://www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Source/Framework_FR.pdf.

L'échelle du CECRL définit les 6 niveaux ci-dessous et les compétences correspondantes. Nous complétons cette présentation d'exemples de mise en application dans le milieu professionnel.

Utilisateur débutant - A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Peut se présenter à des collègues.

Utilisateur débutant - A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Peut en général suivre les changements de sujets dans une discussion formelle relative à son domaine si elle est conduite clairement et lentement. Peut échanger des informations pertinentes et donner son opinion sur des problèmes pratiques si on le/la sollicite directement à condition d'être aidé(e) pour formuler et de pouvoir faire répéter les points importants le cas échéant. Peut dire ce qu'il/elle pense des choses si on s'adresse directement à lui/elle dans une réunion formelle, à condition de pouvoir faire répéter le cas échéant.

Utilisateur indépendant - B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Peut suivre l'essentiel de ce qui se dit relatif à son domaine, à condition que les interlocuteurs évitent l'usage d'expressions trop idiomatiques et articulent clairement. Peut exprimer clairement un point de vue mais a du mal à engager un débat. Peut prendre part à une discussion formelle courante sur un sujet familier conduite dans une langue standard clairement articulée et qui suppose l'échange d'informations factuelles, en recevant des instructions ou la discussion de solutions à des problèmes pratiques.

Utilisateur indépendant - B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages

et les inconvénients de différentes possibilités.

Peut suivre une conversation animée, en identifiant avec exactitude les arguments qui soutiennent et opposent les points de vue. Peut exposer ses idées et ses opinions et argumenter avec conviction sur des sujets complexes et réagir de même aux arguments d'autrui. Peut participer activement à des discussions formelles habituelles ou non. Peut suivre une discussion sur des sujets relatifs à son domaine et comprendre dans le détail les points mis en évidence par le locuteur. Peut exprimer, justifier et défendre son opinion, évaluer d'autres propositions ainsi que répondre à des hypothèses et en faire.

Utilisateur expérimenté - C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Peut facilement soutenir un débat, même sur des sujets abstraits, complexes et non familiers. Peut argumenter une prise de position formelle de manière convaincante en répondant aux questions et commentaires ainsi qu'aux contre-arguments avec aisance, spontanéité et pertinence.

Utilisateur expérimenté - C2

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Peut défendre sa position dans une discussion formelle sur des questions complexes, monter une argumentation nette et convaincante comme le ferait un locuteur natif.

Les compétences évaluées sont les 4 compétences linguistiques classiques :

- Compréhension écrite.
- Compréhension orale.
- Expression écrite.
- Expression orale.

À ces 4 compétences nous ajoutons la mesure de sous-compétences plus détaillées :

- Prononciation.
- Cohérence et cohésion.
- Grammaire.
- Vocabulaire.
- Aisance à l'oral.

Toutes ces compétences sont évaluées dans le cadre de mises en situation communicatives afin de ne pas être une évaluation abstraite mais bien une mesure de la capacité à interagir avec d'autres, à l'oral et à l'écrit.

Ces compétences peuvent être évaluées dans les langues suivantes : Anglais, Allemand, Arabe Moderne Standard, Coréen, Espagnol, Français, Italien, Japonais, Mandarin, Portugais, Portugais du Brésil, Néerlandais et Russe.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être âgé de 13 ans minimum. Être en capacité de parler et écrire, d'utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.pipplet.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2634/>